



**Objet :**  
**Avis d'appel à la concurrence pour un marché de prestations de service pour la location d'un hébergement**

**Référence :**  
**« RESMYLE WP4 – France WS2 »**

**Date limite de remise des offres**  
**Vendredi 10 février 2023 à 16h00**

**Règlement de consultation**

***Association OPUS – CPIE Pays de Vaucluse***

4, quai Lice Berthelot

84 800 L'ISLE SUR LA SORGUE

Tél : +33 490 85 51 15

Contacts : [patrimoine@opus.cpie84.org](mailto:patrimoine@opus.cpie84.org) / [direction@opus.cpie84.org](mailto:direction@opus.cpie84.org)



## SOMMAIRE

<b>1. Contexte</b>	<b>p 3</b>
<b>2. Objet de la mission</b>	<b>p 4</b>
<b>3. Déroulement de la mission</b>	<b>p 5</b>
<b>4. Formalisation des propositions</b>	<b>p 7</b>
<b>5. Examen des propositions et notification</b>	<b>p 8</b>





## 1. Contexte

L'association « OPUS-CPIE Pays de Vaucluse » est engagée comme partenaire dans le projet « **RESMYLE** » financé par le Programme ENI CBCMED.

Le projet RESMYLE vise à repenser l'emploi et l'insertion sociale des jeunes méditerranéens à travers le développement durable. Pour apporter des réponses durables à cet enjeu, RESMYLE mobilise une subvention européenne d'un montant maximal de 1 978 775.85€ € correspondant à 90% d'un budget prévisionnel de 2 198 639.84 €. Le projet réunit 9 structures méditerranéennes dans 5 pays (Liban, France, Italie, Jordanie & Tunisie) autour de 3 groupes de tâches opérationnels (WP3-WP4-WP5) et 2 groupes de tâches transversaux (WP1 et WP2) :

- 1- Manager le projet qui couvre à la fois le pilotage transnational et sa gestion administrative et financière (WP1)
- 2- Réaliser la communication du Projet (WP2)
- 3- Intégrer le développement durable dans les programmes d'insertion sociale des jeunes méditerranéens (WP3)
- 4- Développer des formations interculturelles de terrain pour les jeunes (WP4)
- 5- Soutenir les jeunes éco-entrepreneurs méditerranéens (WP5)

Le projet a démarré officiellement le 1<sup>er</sup> septembre 2019, pour s'achever le 31 août 2022. Dans le contexte pandémique, le projet est prolongé jusqu'au 31 août 2023.

Les partenaires du projet sont :

LP. CDE Petra Patrimonia – CDE PP (France - chef de file)

PP1. Consorzio Formazione Lavoro e Cooperazione Società Cooperativa - CFLC (Italie)

PP2. ASSOCIAZIONE DI PROMOZIONE SOCIALE – AMESCI (Italie)

PP3. Association Opus – (France)

PP4. Association d'Aide au Développement Rural – ADR (Liban)

PP5. Association d'Education Relative à l'Environnement d'Hammamet - AERE (Tunisie)

PP6. Jeune Chambre Economique de Tunisie – JCI – (Tunisie)

PP7. Institut Supérieur des Sciences et Technologies de l'Environnement– ISSTE (Tunisie)

PP8. Jordan University of Sciences and Technology- JUST (Jordanie)

## 2. Objet de la mission

Le Groupe de Tâches « Développer des formations interculturelles de terrain pour les jeunes » (WP4) consiste plus précisément à :

- a) Organiser des Ateliers Internationaux de Formation Pratique de Terrain pour les jeunes afin de leur faire acquérir des connaissances sur le développement durable et d'acquérir des compétences de vie en aidant les initiatives locales.
- b) Proposer des missions d'éco-volontariat international pour stimuler la mobilité des jeunes et l'échange de pratiques

Dans le cadre du WP4, l'association Opus organise un **Atelier International de Formation Pratique de Terrain du 12 mars au 26 mars 2023 à Volonne (04)**.





Le prestataire devra s'appuyer sur les contraintes mentionnées ci-après par Opus.

Afin d'assurer la bonne gestion de l'argent public, cet avis d'appel à la concurrence est développé en respect des principes à la base de la réglementation régissant les marchés publics (égalité de traitement, non-discrimination, transparence et proportionnalité).

La prestation de consultance comprend un seul lot pour l'hébergement des 12 jeunes et 3 encadrants pour un montant de 2500€ TTC

### 3. Déroulement de la prestation

La prestation de service prend effet dès notification du marché par Opus. Elle s'achève le 10 février 2023. En cas de prolongation de la prestation, la mission fera l'objet d'une prorogation par avenant.

Le simple prolongement calendaire de la prestation ne donnera pas lieu à une modification du montant du contrat.

La mission de prestation s'exercera en coopération étroite avec les chargées de projets référentes de RESMYLE.

#### Equipe référente au sein d'Opus

Céline LELIEVRE, Adeline FEUILLAT – Mise en œuvre du projet

#### Détail des tâches à réaliser :

#### **Resmyle WP4 – Location d'un hébergement pour un groupe**

#### PUBLIC HEBERGE :

- 12 jeunes de 18-30 ans
- 3 encadrants formateurs

#### DESCRIPTIF GLOBAL :

Un groupe de 12 jeunes viendra à Volonne pour se former à la technique de la calade. Ils seront encadrés par une équipe de formateur qui logera sur place.

Cet atelier international de formation de terrain a pour but de faire découvrir l'art de la calade et d'apprendre à transmettre ses connaissances.

Pendant 15 jours, ils participeront :

- A la construction d'une calade, selon la technique traditionnelle au mortier de chaux à sec.
- A la création d'un support pédagogique, de type dépliant, sur la technique de la calade, son mode de construction, son entretien, son utilité, son avenir... (illustrations, photos, rédaction, mise en page à réaliser).

Les réalisations seront présentées lors d'un évènement final avec les habitant.es de Volonne.

#### OBJECTIFS :

Apprendre en faisant : Découvrir une technique de maçonnerie traditionnelle ; Sensibiliser à la conservation du patrimoine ; Valoriser un mode d'écoconstruction





Solidarité : Transmettre des connaissances acquises sans contrepartie  
Interculturalité : Accueillir des jeunes internationaux avec des jeunes français

#### CONTRAINTES :

- Hébergement à Volonne, à 15 minutes à pied maximum du site de chantier (chemin de la Charreirasse, Volonne)
- 6 chambres minimum et 2 salles de bains
- Possibilité de chauffage
- Une cuisine à disposition dans les locaux
- Une salle de travail suffisamment spacieuse pour accueillir un groupe de 20 personnes
- Avoir la disponibilité complète de l'hébergement toute la durée de l'atelier

#### **4. Formalisation des propositions des prestataires**

**Les prestataires souhaitant faire acte de candidature pour le présent marché de consultance doivent présenter leur offre par courrier électronique avec accusé de réception.**

La mise en concurrence n'est pas divisible en lot.

Les propositions devront indiquer l'ensemble des éléments suivants :

- L'adresse postale de l'hébergement
- Le nombre de chambres et salles de bains
- La présence d'une cuisine
- La superficie d'une salle de réunion
- Les dates de disponibilité

Les propositions devront être envoyées **avant le 10 février 2023 à 16h00 :**

Par courrier électronique avec accusé de réception aux adresses suivantes : [direction@opus.cpie84.org](mailto:direction@opus.cpie84.org) et [patrimoine@opus.cpie84.org](mailto:patrimoine@opus.cpie84.org) en indiquant l'objet de la consultation.

Pour toute question relative à la prestation, les personnes de contact sont Adeline FEUILLAT – [patrimoine@opus.cpie84.org](mailto:patrimoine@opus.cpie84.org) et Céline LELIEVRE - [direction@opus.cpie84.org](mailto:direction@opus.cpie84.org)





## 5. Examen des offres et notification du marché

### 5.1 Examen des candidatures

L'examen des candidatures sera effectué sur les pièces mentionnées au §4 du présent marché.

Une candidature pourra être jugée irrecevable si elle n'est pas accompagnée des pièces mentionnées au § 4 du présent document.

### 5.2 Jugement des offres

Le jugement des offres sera réalisé par les équipes techniques d'Opus. L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères suivants, classés par ordre décroissant d'importance :

- Critères remplis : 50 %
- Prix : 50 %

**La valeur technique** sera jugée sur la base des informations indiquées au §4 du présent document selon l'échelle de notation suivante :

Niveau	Note /20
Excellent	16 à 20
Acceptable / Satisfaisant	11 à 15
Passable / Peu satisfaisant	6 à 10
Insuffisant / Peu renseigné	1 à 5
Non conforme / Pas renseigné	0

### 5.3 Notification - Facturation

Les offres seront classées. L'offre du candidat ayant la note globale la plus élevée sera considérée comme l'offre économiquement la plus avantageuse.

Les résultats du présent appel à concurrence seront communiqués par email, le 24 février 2023 au plus tard.

L'échéancier de facturation prévisionnel sera mis en place comme suit :

- Acompte de 30% à notification de la mission et signature du bon pour accord, sur remise d'une facture.
- Le solde à la clôture de la mission.

